



Axe 4

FAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE UNE VOIE DE RÉUSSITE ET D'EXCELLENCE DANS LA RÉUNION DU 21^e SIÈCLE

Dans l'académie de la Réunion, la voie professionnelle occupe une place singulière et remplit un rôle majeur

Une place singulière car elle accueille tous les élèves quel que soit leur statut (apprentis, élèves allophones, élèves à besoin éducatifs particuliers, étudiants, personnes en reconversion professionnelle et en recherche d'emploi, etc.), leur parcours scolaire marqué par des réussites ou des ruptures, leurs projets professionnels et de vie bien définis pour les uns et en devenir pour les autres. Elle accueille également proportionnellement plus d'élèves que dans les autres académies de l'hexagone (38,3 % de lycéens professionnels à la rentrée scolaire 2021 à La Réunion contre 28,5 % au niveau national). Elle reste enfin une voie de formation privilégiée dans les choix d'orientation des élèves réunionnais et de leurs familles.

Un rôle majeur car face à un territoire marqué par une richesse par habitant inférieure à la moyenne nationale, un taux de chômage bien plus élevé que celui de l'hexagone (39 % des 15-29 ans étaient sans emploi en 2019, selon l'enquête de l'Insee) et près de 30 % des jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme, elle demeure une planche de salut scolaire pour tous les élèves, une chance de formation tout au long de la vie, un moteur pour l'économie locale d'aujourd'hui et de demain et enfin un ascenseur social pour chaque réunionnais et réunionnaise.

Les réussites de la voie professionnelle sont nombreuses. Grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs de cette voie de formation, les résultats aux examens du CAP et du baccalauréat professionnel ont progressé et sont aujourd'hui comparables aux moyennes nationales. Les troisièmes prépas-métiers très développées dans l'académie, les secondes en famille de métiers en baccalauréat professionnel, les CAP en 1, 2 ou 3 ans, les dispositifs favorisant une meilleure orientation et le retour en formation ont permis de réduire significativement le décrochage scolaire. Enfin, le développement de campus d'excellence à la Réunion, alliant les atouts de l'école à ceux de l'université, de la recherche et du monde professionnel, portent l'ambition de faire évoluer les représentations sociales sur la voie professionnelle et d'offrir des opportunités de formation allant du CAP au Master professionnel.

Malgré ces réussites, la voie professionnelle reste confrontée à des défis :

- Parfaire la maîtrise de la langue française, des mathématiques, des langues vivantes et des compétences socio-comportementales (sentiment d'efficacité personnelle, autonomie, persévérance, coopération, relations interpersonnelles, etc.)
- Consolider la poursuite d'études et la réussite des élèves de bac professionnel en section de technicien supérieur,
- Lutter contre un déterminisme social plus prégnant que dans les autres voies de formation,
- Déconstruire des stéréotypes de genre qui marquent certaines filières et spécialités,
- Réduire un décrochage scolaire et un absentéisme encore trop importants,
- Proposer davantage de parcours de formation mixtes alternant apprentissage et formation initiale sous statut scolaire,
- Favoriser une plus grande adéquation entre les formations proposées, les besoins du monde économique d'aujourd'hui et de demain, notamment dans les secteurs clés de la transition énergétique et numérique, de l'économie circulaire, sociale et solidaire, de la santé, de la création et des loisirs.
- Changer les représentations qui réduisent encore trop souvent la voie professionnelle aux « filières courtes » et aux seuls enseignements techniques.

L'axe 4 du projet stratégique académique veut se donner les moyens de relever ces défis en les articulant autour de trois orientations centrales déclinées en une série d'objectifs opérationnels et de fiches action :

Orientation 1 – Accompagner les apprentissages et la réussite des élèves en adaptant les exigences des enseignements au niveau et à la diversité des publics sans en baisser les ambitions, en s'assurant que chaque élève de la voie professionnelle soit soutenu dans son parcours de formation et reconnu dans ses réussites.

- Fiche Action 25 - Accueillir et intégrer les élèves.
- Fiche Action 26 - Consolider les apprentissages fondamentaux et la réussite aux examens.

Orientation 2 – Diversifier et personnaliser les parcours de formation afin de répondre aux besoins et aux aspirations de chaque élève, d'élever leur niveau de qualification et de leur laisser le temps de choisir leur voie, de revenir en formation et de construire leurs ambitions.

- Fiche Action 27 – Faire du lycée professionnel le lieu de la formation du professionnel et du citoyen de demain.
- Fiche Action 28 – Ouvrir les choix d'orientation et les parcours de formation professionnelle.

Orientation 3 – Diversifier l'offre de formation et valoriser la voie professionnelle.

L'offre de formation élaborée en étroite collaboration avec la Région s'appuiera sur trois grands principes : l'équilibre du territoire, l'identification des métiers en tension, la diversification et l'adaptation des formations initiale et continue. L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et de former des travailleurs qualifiés et des citoyens éclairés pour La Réunion de demain.

La valorisation de la voie professionnelle mettra en avant les nombreux savoir-faire de cette voie de formation, tant du côté des pratiques pédagogiques que des réussites des élèves afin qu'elles soient mieux connues et reconnues.

Enfin l'ouverture à l'international contribuera à l'excellence et au rayonnement de la voie professionnelle et fera sienne l'idée selon laquelle s'il faut se spécialiser pour apprendre, il faut savoir s'ouvrir pour comprendre.

- Fiche Action 29 - Préparer les élèves aux métiers et aux compétences de demain.
- Fiche Action 30 - Diversifier les modalités de formation en renforçant les partenariats.
- Fiche Action 31 – Internationaliser la voie professionnelle.
- Fiche Action 32 - Valoriser les réussites.

Orientation 1 - Accompagner les apprentissages et la réussite des élèves**Accueillir et intégrer les élèves****OBJECTIFS**

- **Inscrire l'entrée dans la voie professionnelle dans la continuité d'une scolarité souhaitée ou comme un nouveau départ pour chaque élève.** Les élèves qui entrent dans la voie professionnelle se caractérisent par leur histoire singulière avec l'école. Qu'ils aient choisi ou subi leur orientation, l'objectif demeure qu'on les aide à trouver leur voie.
- **Consolider et développer une pédagogie de l'accueil.** Le travail sur l'accueil et l'intégration des élèves en lycée professionnel est un levier important pour assurer un choix assumé et un bon démarrage du parcours du lycéen. Alors que seulement la moitié des élèves français déclarent « se sentir chez eux à l'école », il est essentiel que les élèves de l'académie se sentent davantage chez eux dans la voie professionnelle
- **Faire de la diversité des élèves accueillis dans la voie professionnelle un levier pour mieux apprendre et pour apprendre à mieux vivre ensemble.** La voie professionnelle accueille une diversité d'élèves de plus en plus grande au niveau de leur statut (apprentis, élèves, étudiants), de leurs parcours scolaires (élèves allophones, nombre croissant d'élèves à besoins éducatifs particuliers, hétérogénéité du niveau scolaire), et de leur projet professionnel et de vie (orientation subie versus orientation choisie, volonté de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle). De cette diversité il faut faire un levier et de ces différences autant de chances et de chemins vers l'excellence.

MESURES

- **Renforcer la continuité pédagogique avec le collège** (autour des apprentissages du cycle 4, des Segpa et des troisième prépa métiers) pour travailler sur le projet de l'élève et aider à une entrée progressive dans la voie professionnelle au travers d'échanges et de visites entre enseignants, parents et élèves de collège et de lycée professionnel.
- **Développer le jumelage collège/LP autour de projets dans le cadre de la semaine des langues.**
- **Consolider la mise en œuvre d'un temps d'intégration et de préparation à la première période de formation en milieu professionnel (PFMP) pour réussir l'entrée en lycée professionnel.**
- **Privilégier des pratiques pédagogiques différenciées**, adaptées et personnalisées, favorables à l'engagement de l'élève dans son projet de formation
- **Développer la pédagogie de projet** (autour du chef d'œuvre, de l'EDD, des valeurs de la République, de l'éducation aux médias et à l'information, etc.) comme levier d'intégration de tous les élèves.

- **Accroître les parrainages et les tutorats au sein des établissements.**
- **Articuler davantage le scolaire, le péri et l'extra-scolaire** (associations culturelles, sportives et éducatives) au travers d'actions partagées et de conventions.
- **Assurer la continuité des dispositifs d'accompagnement** (programme personnalisé de réussite éducative, plan d'accompagnement personnalisé, projet d'accueil individualisé) et les temps de concertation entre les équipes pédagogiques et les acteurs de l'école inclusive et du Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV).

Orientation 1 - Accompagner les apprentissages et la réussite des élèves**Consolider les apprentissages fondamentaux et la réussite aux examens****OBJECTIFS**

- **Consolider la maîtrise de la langue française dans et par toutes les disciplines/spécialités, au travers de tous les dispositifs, « éducations à » et parcours.**
- **Renforcer les prérequis en numératie et l'acquisition d'automatismes en mathématiques.**
- **Développer les apprentissages linguistiques et l'ouverture aux cultures et à l'international.**
- **Former les élèves au numérique et par le numérique.**
- **Accroître les compétences socio-comportementales des élèves (confiance en soi, initiative, autonomie) en utilisant tous les leviers et dispositifs pédagogiques de la Transformation de la Voie Professionnelle (TVP).**
- **Mettre en œuvre une évaluation au service des progrès des élèves.**

MESURES

- **Mettre en œuvre systématiquement des modules de consolidation et d'accompagnement personnalisé en fonction des besoins des élèves pour l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'oral (atelier de prise de parole en public, dispositif « fluence » pour acquérir une fluidité de lecture, ateliers d'écriture, etc.).**
- **Généraliser dans tous les établissements du dispositif « Silence, on lit » (temps de lecture quotidien de 15 minutes).**
- **Développer les actions des plans « Français » et « Mathématiques » pour les élèves de la voie professionnelle.**
- **Étendre le dispositif « Devoirs faits » dans les lycées professionnels (LP) et les sections d'enseignement professionnel (SEP).**
- **Augmenter les temps d'exposition et d'expression en langue étrangère des élèves (clubs théâtre, chorales, ateliers podcasts/vidéos, etc.).**
- **Intégrer la langue vivante aux modules insertion professionnelle et/ou poursuite d'étude en classe de terminale en tenant compte des nécessaires attendus professionnels.**
- **Renforcer l'usage de l'outil « Profil linguistique, positionnement et suivi individuel » de chaque élève tout au long de son parcours de formation.**

- **Systématiser l'utilisation de l'ordinateur « Pop » en classe et prévoir des temps de formation pour les élèves et leurs enseignants afin d'en faciliter les usages pédagogiques.**
- **Développer au moins deux projets pédagogiques interdisciplinaires par classe et au moins un par élève afin de favoriser l'apprentissage du travail en équipe, de la prise d'initiative, de l'autonomie et de la confiance en soi** (au travers, par exemple, du chef-d'œuvre, de la co-intervention, de l'éducation au développement durable, de l'éducation aux médias et à l'information, du Parcours d'éducation artistique et culturelle, du Parcours citoyen, du Parcours avenir, etc.)
- **Impulser des classes sans note dans les établissements de la voie professionnelle et familiariser les élèves et leurs professeurs à l'évaluation formative par compétences.**

Orientation 2 - Diversifier et personnaliser les parcours de formation**Faire du lycée professionnel le lieu de la formation
du professionnel et du citoyen de demain****OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- **Consolider les lycées professionnels comme des établissements où les élèves et les professeurs se forment, partagent et progressent.**
- **Développer le sentiment d'appartenance au lycée professionnel, les alliances éducatives et la pédagogie de l'alternance entre le milieu scolaire et professionnel.**
- **Accompagner et promouvoir les établissements de la voie professionnelle comme des lieux d'ouverture et de culture où il fait bon apprendre, vivre et s'engager ensemble.**

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- **Généraliser la mise en place dans chaque établissement de la voie professionnelle d'un laboratoire de mathématiques, de français et de langues vivantes** pour favoriser les échanges entre pairs, les temps de travail collectif et les analyses de pratiques.
- **Créer des tiers-lieux réels et virtuels (ENT) dans les lycées professionnels** pour la formation interne et l'auto-formation de tous les personnels pédagogiques et éducatifs.
- **Privilégier et renforcer les formations d'initiatives locales centrées sur des enseignements interdisciplinaires, sur la pédagogie de projet et qui répondent à des besoins de terrain.**
- **Renforcer une pédagogie de l'alternance** au travers de formations associant les professeurs des enseignements généraux, des enseignements techniques et les tuteurs en entreprise.
- **Impulser dans chaque lycée professionnel en lien avec l'académie, l'INSPE, la recherche universitaire et les Campus de l'excellence, une politique de formations certificatives** (certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique - CAFFA -, certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive - CAPPEI -, certification accordée aux professeurs de disciplines non linguistiques – DNL- etc.) et des recherches-actions au service du développement professionnel des enseignants et aux bénéfices des apprentissages des élèves.
- **Développer des concours et des « challenges » intra et inter établissements** (UNSS, Olympiade des métiers, concours économie sociale et solidaire, concours de l'action éco déléguée de l'année, Quizz en langue étrangère inter établissement, etc.)

- **Créer un concours annuel inter-établissements scolaires** sur des thématiques arrêtées par le conseil académique de la vie lycéenne CAVL
- **Valoriser lors de manifestations, de parrainages ou d'associations les réussites des anciens élèves de l'établissement.**
- **Favoriser la co-éducation avec les parents d'élèves** au travers de « cafés des parents » et de parrainages.
- **Créer un Label pour les entreprises :** « J'oeuvre avec l'Éducation nationale pour former de futurs professionnels ».
- **Mettre en place un calendrier annuel éducation nationale-collectivités territoriales-chambres consulaires pour des actions valorisantes communes.**
- **Inscrire la culture dans l'ordinaire des LP** au travers de résidences d'artistes, de manifestations culturelles, ateliers théâtre, club cinéma, chorales, etc.
- **Développer au moins un média dans chaque lycée professionnel** (journal du lycée, webradio, Web Tv).
- **Créer un espace académique pour assurer le rayonnement des médias de chaque établissement scolaire.**

Orientation 2 - Diversifier et personnaliser les parcours de formation**Ouvrir les choix d'orientation et les parcours de formation professionnelle****OBJECTIFS**

- **Consolider les liaisons collège/lycée/enseignement supérieur.**
- **Renforcer la personnalisation et la fluidité du parcours de l'élève dans la voie professionnelle.**
- **Prévenir le décrochage scolaire, lutter contre l'absentéisme et favoriser le retour en formation.**

MESURES

- **Consolider la liaison collège/lycée professionnel**
 - » Former les différents acteurs intervenant en collège pour mieux accompagner les élèves dans leur choix d'orientation : prévoir dans la formation initiale et continue des professeurs de collège et de lycée une immersion en lycée professionnel, accompagner les Psychologues de l'éducation nationale et les professeurs principaux de collège dans la découverte des diplômes de la voie professionnelle et des métiers.
 - » Accentuer la mise en réseau des Segpa et des établissements de la voie professionnelle pour un meilleur accueil des élèves de Segpa et une découverte des filières dans les bassins de formation.
 - » Poursuivre l'évolution du maillage territorial des champs professionnels des Segpa.
 - » Donner aux élèves l'envie d'aller dans la voie professionnelle au travers de l'organisation de visites et de stages obligatoires en lycée professionnel ou en section d'enseignement professionnel pour tous les élèves de collège (stage de troisième qui pourrait être effectué dans un lycée professionnel comme pour les troisièmes prépa-métiers).
- **Renforcer la liaison Bac Pro / BTS**
 - » Consolider l'accompagnement des élèves dès la première bac pro pour la poursuite d'études (AP, Orientation et module de terminale « poursuite d'études »).
 - » Renforcer la formation des équipes pour la décision « avis favorable du conseil de classe à la poursuite d'étude en STS » (outil d'aide à la décision).
 - » Accentuer les actions des référents continuum Bac pro/STS pour une meilleure connaissance réciproque entre les équipes pédagogiques de Bac pro et de STS.

- **Renforcer la personnalisation et la fluidité du parcours de l'élève** dans la voie professionnelle grâce aux familles de métiers, aux modules de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle en bac pro et à une meilleure efficacité des passerelles et des positionnements.
- **Proposer dans chaque établissement des CAP en 1 et 3 ans** en fonction des besoins des élèves.
- **Promouvoir les cordées de la réussite** et développer dans chaque établissement une mixité des parcours (apprentissage en LP et section d'enseignement professionnel).
- **Assurer une plus grande synergie entre les Ulis pro, le CASNAV et l'enseignement ordinaire pour les élèves à besoin éducatif particulier et les élèves allophones.**
- **Renforcer l'efficacité des dispositifs de lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire** au travers des modules de consolidation, de l'accompagnement personnalisé, de l'aide au travail personnel (déploiement de « Devoirs faits » dans la voie professionnelle), des dispositifs Prépa-FOQUALE (Formation Qualification Emploi) et Parcours aménagé de formation initiale (PAFI).
- **Rappeler et rendre effective l'obligation de formation des 16-18 ans** en lien avec les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs PSAD via le premier cercle de nos partenaires institutionnels que sont les Missions Locales.
- **Favoriser et accentuer les retours en formation** à travers le développement des micro-lycées, des écoles de la seconde chance et de la formation continue (FTLV)

Orientation 3 - Diversifier la carte des formations et valoriser la voie professionnelle**Diversifier les modalités de formation en renforçant les partenariats****OBJECTIFS**

- Promouvoir le rayonnement des campus des métiers et qualifications et leur donner une visibilité.
- Favoriser une insertion professionnelle réussie et des parcours multiples au sein des réseaux.
- Renforcer les liens avec La Région, les chambres consulaires, les fédérations professionnelles et définir les périmètres d'intervention des différents partenaires.

MESURES

- **Faire vivre en l'enrichissant régulièrement, l'espace dédié aux projets menés par les Campus des métiers et des qualifications (CMQ) sur le site académique.** Désigner des référents CAMPUS dans chaque bassin.
- **Organiser une journée phare dans l'année par Campus avec tous les partenaires** (ex. Forum par CAMPUS – Employeurs – Etablissements de formation – Collectivités, chambres consulaires – Usagers).
- **Être présent dans le plan Régional d'information sur les métiers d'orientation** et créer un « kiosque » spécifique Campus des métiers et des qualifications (CMQ).
- **Mettre à disposition des places d'internat (1 par bassin) pour des stagiaires en période de formation en milieu professionnel (PFMP) ou pour des apprenants en formation, adhérents d'un campus.**
- **Développer des formations et des cursus complémentaires avec les partenaires extérieurs en prenant en compte le contexte économique.**
- **Conforter les formations à publics mixtes** (formation initiale, formation continue, apprentissage).
- Valoriser les parcours d'excellence dans la voie professionnelle en participant notamment à des concours organisés par l'Éducation nationale, les branches professionnelles et autres).
- **Essaimer «une caravane de l'emploi»** par filière et par bassin.
- **Mutualiser les ressources pour faciliter les certifications** et favoriser ainsi l'employabilité.
- **Créer des labels (participation à la formation des jeunes) avec les chambres consulaires et les fédérations de métiers.**

- **Organiser des tables rondes par zone géographique avec les collectivités, les fédérations professionnelles, les établissements scolaires et les acteurs de l'emploi.**
- **Mettre en place un annuaire par bassin des partenaires institutionnels** pour repérer plus facilement les acteurs de la formation.
- **Associer les instances aux visites de valorisation des projets des établissements scolaires /Réseau Formation tout au long de la vie (FTLV).**
- **Organiser les visites des plateaux techniques établissements scolaires** avec les représentants des chambres et favoriser l'utilisation de ces plateaux techniques dans le cadre de la formation continue.
- **Mettre à disposition des plateaux auprès des entreprises appartenant à la branche du CMQ et favoriser la montée en compétences** pour répondre à des besoins de formations ponctuelles à de nouveaux métiers.

Orientation 3 - Diversifier la carte des formations et valoriser la voie professionnelle**Internationaliser la voie professionnelle****OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- **Consolider l'engagement à l'international à tous les niveaux du territoire en appui au développement de notre offre de formation et de celle de nos partenaires européens et régionaux.**
- **Renforcer le pilotage académique et en établissements de l'ouverture internationale (stratégies et partenariats).**
- **Intégrer l'ouverture internationale dans le parcours de l'élève, de l'apprenti et de l'étudiant.**
- **Accompagner le développement professionnel de tous les personnels.**

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- **Accompagner les acteurs et partenaires de la formation professionnelle dans des projets de coopération et d'assistance technique en Europe et dans la zone indo-pacifique.**
- **Impulser et accompagner la formalisation de stratégies fortes** (Labels Euroscol, Plan Erasmus, stratégies campus des métiers et qualifications / campus excellence).
- **Accompagner le travail en équipe pluridisciplinaire au service de projets ambitieux, pérennes et à forte plus-value pédagogique** (formations d'initiative locale, open lab Euroscol, ateliers de mutualisation, etc.).

Proposer à tous les élèves, apprentis et étudiants des mobilités apprenantes diversifiées et intégrées à leur contenu d'apprentissage.

- **Soutenir l'hybridation des actions.**
- **Systematiser la reconnaissance et la valorisation des compétences acquises par les élèves, apprentis et étudiants en mobilité** (Unité facultative de mobilité, Europass, Open Badge, etc.).
- **Développer des pôles de compétences autour des Olympiades des métiers** (Worldskill competitions) afin de valoriser nos jeunes talents et leurs coaches.
- **Développer les formations internationalisées de tous les acteurs en appui aux plans de formation des établissements et la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle** (montée en compétences des équipes, systématisation de la démarche

projet, renforcement du lien école-entreprise, etc.).

- **Reconnaître les compétences et l'engagement des personnels dans des projets internationaux** (accompagnement vers la certification linguistique, valorisation de l'engagement dans le cadre des rendez-vous de carrière, repérage de compétences particulières acquises / déployées par nos personnels).

Orientation 3 - Diversifier la carte des formations et valoriser la voie professionnelle**Valoriser les réussites des jeunes Réunionnais****OBJECTIFS**

- Promouvoir les parcours de réussite et changer les représentations. Valoriser et donner plus de lisibilité à la voie professionnelle et à l'insertion.
- Valoriser, faire connaître et mutualiser les pratiques en lycée professionnel à plusieurs échelles et favoriser la mise en réseau.
- Renforcer la communication des actions pédagogiques innovantes pour valoriser la voie professionnelle et essaimer les pratiques les plus pertinentes.

MESURES

- Multiplier les modèles identificatoires pour favoriser l'ambition et l'excellence (ambassadeurs, témoignages d'anciens élèves, focus sur des élèves ayant eu un parcours d'excellence, création et mise en ligne de capsules vidéo, etc.).
- Augmenter le nombre de bénéficiaires des cordées de la réussite et rendre visibles les actions menées (ex : la semaine des cordées de la réussite).
- Renforcer la synergie entre les branches professionnelles et l'école, notamment par la formation des enseignants (formation au label « meilleur ouvrier de France », tables rondes par métiers et par filières, formation des PP 4e – 3e – 2nde, etc.).
- Développer les actions pour combattre les stéréotypes de genre et créer de l'ambition (témoignages d'anciens élèves, concours sur cette thématique, etc.).
- Construire des actions d'information innovantes en collaboration avec la Région et les professionnels, sur les métiers d'avenir et les secteurs professionnels qui recrutent (forum des métiers, semaine de l'orientation, cartographie des formations attractives et de l'insertion, etc.).
- Déployer les leviers de communication pour le grand public et les équipes pédagogiques pour donner de la lisibilité à la voie professionnelle et valoriser les réussites (peertube, sites académiques, cartographie des projets innovants, compte twitter institutionnels, utilisation des médias, etc.).
- Valoriser la voie professionnelle (projets innovants, témoignages d'élèves, etc.) à des événements académiques : journées académiques de l'innovation, séminaire sur une thématique donnée, etc.
- Impulser la création de groupes de développement professionnel sur une thématique donnée liée à la voie professionnelle, à l'échelle d'un EPLE, d'un bassin ou au niveau académique (classes

ouvertes, communautés d'apprentissage professionnel, etc.). Contribuer ainsi au développement des compétences professionnelles des professeurs, avec l'accompagnement conjoint des inspecteurs et chefs d'établissement.

- Accompagner la pleine installation de la transformation de la voie professionnelle, l'appropriation des contenus et des démarches d'enseignement recommandées, la mise en place des dispositions nouvelles favorables au travail collaboratif, à la pédagogie de projet et à une réponse personnalisée aux besoins des élèves dans la perspective de construction de projets personnels de réussite.
- Renforcer le travail collaboratif au sein de l'encadrement (chefs d'établissements, inspecteurs) pour mieux promouvoir la voie professionnelle (séminaire d'encadrement pour créer une culture commune, etc.).

Orientation 3 - Diversifier la carte des formations et valoriser la voie professionnelle**Préparer les élèves aux métiers et aux compétences de demain****OBJECTIFS**

- Accompagner la Région pour adapter la carte des formations aux besoins du territoire.
- Renforcer le dialogue et la coopération avec les entreprises pour dynamiser les échanges avec les lycées professionnels, mieux faire connaître leurs ressources techniques et leurs compétences humaines.
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en augmentant leur valorisation sur le marché de l'emploi.

MESURES

- **Développer les colorations de bacs professionnels** : option professionnalisante adossée aux métiers de la gestion-administration, (spécialités médicale, immobilière, comptabilité juridique, ressources humaines) et de la maintenance (spécialités agents de maîtrise et environnement, mécanique, électronique).
- **Développer les mentions complémentaires** : formation en un an visant à compléter un diplôme initial et à élever la compétence professionnelle dans les secteurs de l'industrie, de l'aide à domicile, du sport, de la construction, maintenance et déconstruction navale.
- **Développer les « bi-qualifications », intégrer une unité facultative « animation sportive » aux bacs professionnels** : gestion-administration, commerce, vente, accueil, métiers de la sécurité, animation enfance et personnes âgées.
- **Développer les « hybridations » de formation** : définir des modalités spécifiques de formation en partenariat avec les entreprises lieux et ressources partagés, validation de blocs de compétences).
- **Encourager les projets de labellisation innovants** : validation de stages renforcés, attestation de compétences, projet de convention spécifiques par filière, Secteur numérique et digital, labellisation « Campus des métiers et des Qualifications (CMQ) management et numérique ».
- **Accueillir des entreprises au sein des établissements scolaires** : visite d'atelier, participation aux évaluations, projets « mini-entreprises ».
- **Ouvrir des formations par apprentissage dans les lycées** en favorisant les mixités de parcours et de publics.

Orientation 1 - Faire progresser tous les jeunes pour réduire les inégalités scolaires**Développer la mobilité et la maîtrise des langues étrangères****OBJECTIFS**

- Offrir à chaque jeune des opportunités régulières de mobilité liées à leurs apprentissages et leur formation.
- Mettre en œuvre dans l'académie les dix mesures du plan national des langues vivantes pour garantir diversité et ambition des parcours linguistiques dès le plus jeune âge..
- Renforcer la coordination académique de la politique des langues vivantes étrangères et régionale.

MESURES

- **Construire une carte des langues académique** qui garantisse une diversité des l'offre de langues et des parcours continus de l'école au lycée.
- **Renforcer l'offre d'apprentissage des langues hors temps scolaire**, en lien étroit avec les collectivités territoriales.
- **Développer les projets de mobilité virtuelle et physique**, courte et de longue durée, pour tous les élèves et étudiants : échanges scolaires, Erasmus+, eTwinning, etc.
- **Accompagner toutes les équipes éducatives dans des projets de développement professionnel à l'international** au plus près de leurs besoins : échanges de pratiques et formation Erasmus+.
- **Mobiliser tous les dispositifs nationaux et européens de reconnaissance des compétences acquises** : certifications langues vivantes étrangères, certification complémentaire en langues étrangères, Europass, Open Badge, etc.
- **Faire rayonner et essaimer les bonnes pratiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'école et de l'établissement scolaire** : Label Euroscol pour les langues et la coopération européenne.